

# 10<sup>e</sup> ÉDITION - 2026

## Trophée Georges Brassens

### Concours d'auteurs-compositeurs-interprètes francophones



En partenariat avec «Les Découvertes» 38<sup>èmes</sup> journées Brassens et de la chanson française.

Le prix Georges Brassens, un trophée réalisé par le sculpteur JJ François, sera décerné au lauréat qui se verra programmé dans le cadre du Festival «Quand je pense à Fernande» 2026 au Théâtre de la Mer Jean Vilar à Sète la dernière semaine de Juin 2026.

## Règlement du concours

- 1) Ce concours est ouvert à tous les Auteurs, Compositeurs, Interprètes qui s'expriment en langue française.
- 2) Ce concours se tiendra à Sète (34200).
- 3) Tous les styles sont admis
- 4) Les inscriptions ouvrent le 15 Septembre 2025 et seront clôturées le 5 Janvier 2026.
- 5) Il sera demandé aux candidats de nous faire parvenir sur le questionnaire Google :
  - 3 chansons de leur composition et interprétées par eux-mêmes, dont au moins un live et un clip (de préférence sur Youtube).
  - une présentation en quelques lignes de sa personnalité artistique
  - une participation de 10 €.
- 6) Cette démarche est à la charge des candidats
- 7) Suite à la réception du téléchargement ou liens mail, une présélection désignera cinq candidats retenus pour la finale.
- 8) La finale aura lieu le Vendredi 27 Février 2026 à l'Auditorium du Conservatoire Manitas de Plata à Sète à 20h30. Il sera demandé aux finalistes d'interpréter 3 titres de leur création en direct sur la scène et de prévoir un maximum de 2 musiciens pour l'accompagnement musical. Une balance est prévue dont les horaires seront à définir.
- 9) Tous les candidats seront avertis fin Janvier par mail du résultat de cette présélection et devront confirmer obligatoirement par retour leur présence à la finale et faire parvenir leur fiche technique.
- 10) Aucun cachet n'est prévu. Défraiements sur demande en fonction d'un barème préétabli.
- 11) En fin de concours, 3 prix seront décernés. 2 par le Jury (le Trophée Brassens et la Plume d'Or), le public sera aussi invité à voter pour décerner «Prix du Public».
- 12) Le Lauréat recevra le trophée Georges Brassens et sera invité à venir se produire lors du Festival «Quand je pense à Fernande» qui a lieu au Théâtre de la Mer Jean Vilar à Sète la dernière semaine de Juin (date à définir courant Mars 2026). La soirée à laquelle participera le candidat lui sera précisée courant Avril 2026. Le lauréat sera en première partie d'une tête d'affiche. Un cachet de 1.000 € sera attribué.

La Plume d'Or (récompensant la qualité des textes) recevra un trophée ainsi qu'une semaine en résidence artistique à Sète.

Le Prix du Public, recevra un trophée ainsi que la participation à une scène sétoise en 2026
- 13) Le lauréat s'engage à porter dans toute production réalisée grâce au prix Georges Brassens la mention «Prix Georges Brassens - Festival "Quand je pense à Fernande" 2026»
- 14) Le fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation totale du présent règlement
- 15) Aucun dossier de candidature non retenue ne sera renvoyé.
- 16) Toutes les décisions prises par le jury seront sans appel. Tout manquement au présent règlement sera sanctionné par l'élimination du candidat.
- 17) La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée à l'occasion des déplacements et séjours des candidats.
- 18) Dans l'intérêt de la manifestation, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement ou d'annuler la manifestation en cas d'événement fortuit ou force majeure sans qu'aucune réparation de préjudice puisse leur être demandée.

Le Bulletin d'inscription est présent sur  
notre site web :

**clubgeorgesbrassens.fr**

